



Sirène d'alarme extérieure auto alimentée

Version 1.0



SIREX
SIREX-F

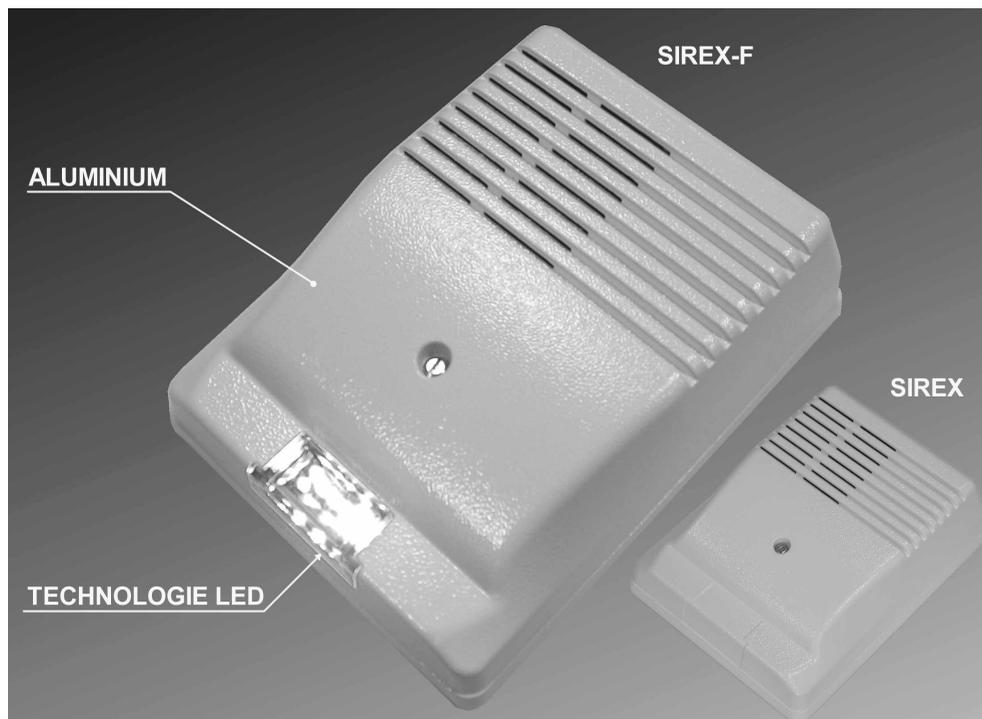


Photo non contractuelle

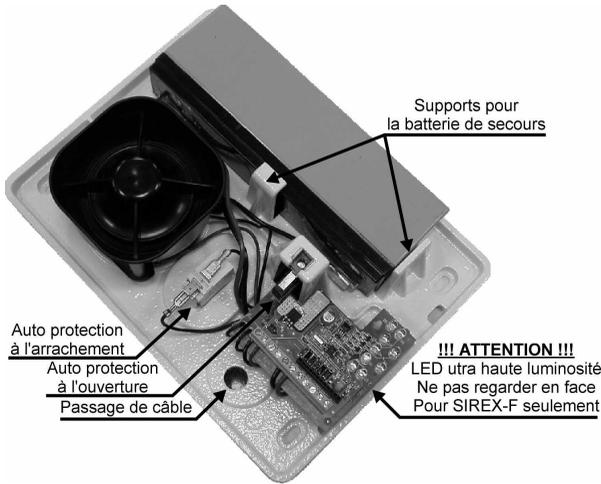
SIREX : sirène sans FLASH

SIREX-F : sirène avec FLASH intégré en technologie LED

Notice d'installation

Les produits de la gamme ALTEC sont conçus et fabriqués en France par la société ATLS
SIREX et ALTEC sont des marques déposées par ATLS

PRESENTATION



Vous venez d'acquérir la sirène extérieure auto alimentée **SIREX** de la gamme **ALTEC** et nous vous en remercions.

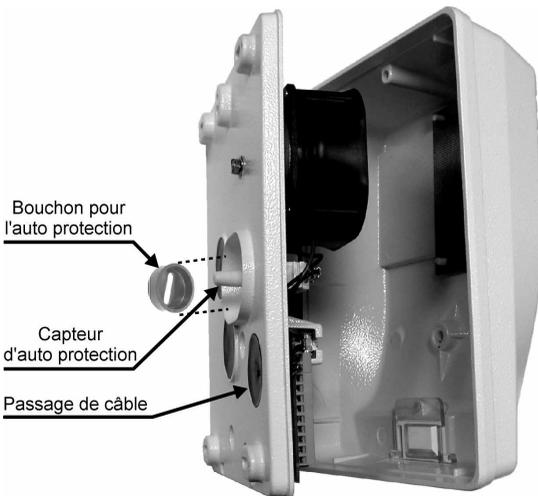
Conçue pour durer, la SIREX se présente dans un boîtier moulé en fonte d'aluminium avec une peinture polyester à l'épreuve du temps.

La **SIREX-F** intègre en plus une alarme lumineuse à technologie LED ultra haute luminosité qui en plus d'une grande résistance aux vibrations et aux températures extrêmes offre une durée de vie nettement supérieure aux solutions traditionnelles.

CONSIGNES DE SECURITE

- Pour la SIREX-F, évitez de regarder en face les LED en fonctionnement.
- Durant les essais, portez un casque de protection auditive ou tenez vous à une distance raisonnable de la SIREX.
- Evitez toute intervention sur la SIREX par temps orageux.
- N'utilisez que le type de batterie indiqué dans le tableau des caractéristiques.

INSTALLATION



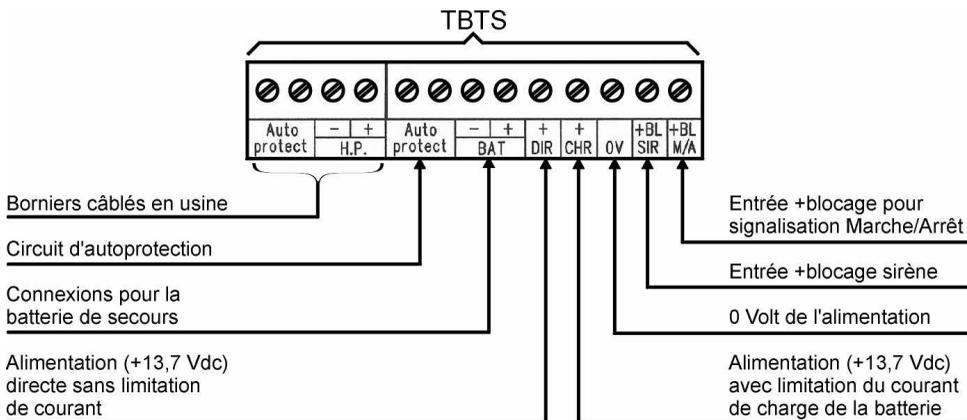
La SIREX se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à celle de son boîtier en laissant au moins 2cm de chaque côté. Percez les trous de fixation en suivant le gabarit de perçage, puis fixez en premier la pièce plastique en forme de bouchon sur le mur. Ensuite positionnez le châssis de la SIREX en prenant soin de bien placer le capteur de surveillance d'arrachement à l'intérieur du bouchon plastique. Ce système ne nécessite aucun réglage.

Il est impératif de procéder à des essais et de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme sonore, visuelle et de l'autoprotection après l'installation.

Il est vivement recommandé de vérifier périodiquement le bon serrage des connexions ainsi que l'état de la batterie de secours et la remplacer si nécessaire.

CABLAGE

- Les 4 borniers de gauche « auto protect » et « H.P. » sont câblés en usine.
- Avant de câbler l'autoprotection vérifiez que le circuit ne dépasse pas 60VDC/0,1A.
- Les fils batterie sont également câblés en usine.
- Le bornier d'alimentation « +DIR » peut être utilisé pour fournir le courant nécessaire au fonctionnement de la SIREX même en cas d'absence ou de défaut de la batterie de secours. Mais il faut prévoir une source d'alimentation de forte capacité et protégée contre les surintensités pouvant être provoqués par une batterie de secours défectueuse.
- L'alimentation de la SIREX à travers le bornier « +CHR » est la méthode recommandée car la batterie de secours bénéficie d'une charge constante avec une limitation de courant à 100mA. En alarme, seule la batterie interne est sollicitée protégeant ainsi efficacement le chargeur de la centrale d'alarme.
- Si l'équipement qui pilote la SIREX n'est pas celui qui fournit alimentation, il faut raccorder le bornier « 0V » à cet équipement pour obtenir une référence commune.
- Une tension positive de 9 à 15V continue sur le bornier « +BL SIR » permet de bloquer ou de réarmer la SIREX. A la disparition de cette tension, la sirène est activée pour 3 minutes. Pour la version SIREX-F, le flash est également activé mais jusqu'au retour de la tension de blocage. A noter que lors de la mise sous tension, la SIREX ne déclenche pas même si la tension de blocage est absente. Il faut tout d'abord armer en appliquant le signal de blocage pendant au moins 1 seconde.
- Le bornier « +BL M/A » permet la signalisation de mise EN ou HORS service de l'installation d'alarme. Le basculement de la tension de blocage comprise entre 9 et 15VDC à un niveau inférieure à 4VDC déclenche une série de bips courts. Au retour de la tension de blocage la SIREX génère une nouvelle série de bips plus longs pour distinguer les deux états. La SIREX-F ajoute cette fonction avec une signalisation visuelle grâce à son Flash.



Toutes les connexions sont de niveau TBTS (Très basse tension de sécurité) au sens de la norme EN 60950. L'alimentation électrique de la SIREX doit être fournie par une source à puissance limitée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation direct :	De 9 à 15 VDC
Tension de charge de la batterie :	De 13,8 à 14,5 VDC
Ondulation résiduelle admissible :	250 mV
Consommation en veille :	6 mA
Consommation en alarme :	800mA (SIREX) / 900 mA (SIREX-F)
Consommation en alarme lumineuse seulement :	100 mA (SIREX-F)
Tension de commande « +BL SIR » et « +BL M/A » :	De 9 à 16 VDC (0,1mA)
Tension de déclenchement « +BL SIR » et « +BL M/A » :	Inférieure à 4 VDC
Tension de réarmement « +BL SIR » et « +BL M/A » :	Supérieure à 9 VDC
Niveau sonore à 1m :	Supérieure à 112 dBa
Degré de protection :	IP 43 IK 08
Température d'utilisation :	-25°C à +70°C
Type de câble pour le raccordement :	Câble 3 paires rigide : $\varnothing \geq 0,5\text{mm}$ souple : $\varnothing \geq 0,2\text{mm}$
Types de batteries de secours :	12V 2Ah YUASA NP2-12
Dimensions :	244 x 184 x 82 mm
Poids :	1,7 kg (sans batterie de secours)

Compatibilité électromagnétique : conforme aux normes NF EN 50130-4 et NF EN 55022

Sécurité électrique : conforme à la norme EN 60950 éd. Oct. 2000

GARANTIE

ATLS assure une garantie de 36 mois à compter de la date de fabrication.

A date de fabrication figurent sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que les rayures, bris par chute ou choc, ni les dégradations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les dégradations causées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

La garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à la réparation des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en œuvre ou de leur non fonctionnement.

Conformément à notre politique d'amélioration continue de nos produits, les informations contenues dans cette notice peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. ATLS ne pourra être tenue responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.